

**Département de la
CORREZE**

**Commune de
SEILHAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le seize du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de M. GERAUDIE Marc, maire.

Date de convocation du Conseil : le 10 février 2023

Présents :

MM CHAMBRAS, COLBORATI, FOURCHES, GERAUDIE, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE
Mmes BOUDRIE, CERTAIN, CROUZETTE, MARLINGE, NOEL, POUGET, VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

MME CLEDIERE (Procuration à Mme CROUZETTE)

Secrétaire de Séance : Mme VERDEYME Josette

Lecture est donnée du budget primitif lotissement les Grillons pour 2023.

Tous les articles sont examinés par le Conseil Municipal qui approuve au niveau de chaque chapitre, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les propositions faites par le Maire pour l'équilibre de ce budget, qui s'élèvent tant en recettes qu'en dépenses toutes sections confondues à la somme de :

- **856 472,20€**

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le maire, Marc Géraudie.**

Délibération N° 012-2023

**VOTE DU BUDGET
LOTISSEMENT LES
GRILLONS**